



## **Statuts & Règlements de la FIFe**

### **Historique des modifications**

Date de parution: 01.01.2017

## TABLE DES MATIÈRES

1	Statuts .....	3
2	Règlement intérieur .....	3
3	Règlement des expositions .....	4
4	Règlement concernant les juges & les élèves-juges .....	13
5	Règlement concernant l'élevage & l'enregistrement .....	18
6	Le système EMS.....	24
7	Règlement des Conseils de Race.....	26

## 1 Statuts

Article	État	Notes
<b>2011 Statuts</b>		
1.4	Addition + suppression	Objet de la FIFe: addition des associations et chats sans pedigrees. Suppression des chats sauvages et hybrides
2.5	Addition	Obligation du membre de respecter et maintenir les buts, objectifs et principes de la FIFe
<b>2012 Statuts</b>		
2.7	Modification	Les membres de la FIFe doivent accepter des adhérents domiciliés à l'étranger, après avoir obtenu la permission du comité de la FIFe, comme écrit dans l'article 2.5 du Règlement intérieur.
6.3	Addition	Correspondance adressée au Comité.
6.3	Modification	« Correspondance » au lieu de « demandes ».
<b>2013 Statuts</b>		
6.2	Modification	La commission des juges et des standards: chaque catégorie FIFe doit être représentée par au moins deux (2) membres qui sont juges internationaux qualifiés pour cette catégorie
<b>2014 Statuts</b>		
2.4	Modification	La période d'essai pour les membres probatoires est augmentée de 2 à 3 ans
2.7	Modification	La permission du comité de la FIFe n'est plus nécessaire si les membres FIFe souhaitent accepter les personnes qui vivent à l'étranger comme leur membre, mais la procédure décrite à l'article 2.5 du Règlement intérieur doit être suivie
<b>2015 Statuts</b>		
4.7	Suppression	Procédure de convocation des membres FIFe à l'Assemblée générale, la façon dont ils doivent envoyer leurs propositions et comment ils doivent recevoir l'ordre du jour (par e-mail avec accusé de réception). <i>Ceci est déplacé aux Règlement intérieur, article 4.9</i>
4.7	Suppression	Les membres qui souhaitent recevoir ces documents par poste régulière doivent envoyer une demande écrite au Secrétariat. Cette demande sera respectée jusqu'à ce qu'elle soit formellement révoquée. <i>Ceci est déplacé au Règlement intérieur, article 4.9</i>
<b>2016 Statuts</b>		
		Pas de modifications

## 2 Règlement intérieur

Article	État	Notes
<b>2011 Règlement intérieur</b>		
6.1	Modification	La version finale des propositions des commissions est à envoyer dans les 3 langues de la FIFe au secrétaire général dans les 60 jours après l'AG
6.2	Suppression	Circulation des procès-verbaux des réunions des comités parmi les membres
13.4	Nouveau	Tous documents portant le logo de la FIFe doivent être imprimés au moins dans caractères latins (de l'ouest)
6.1	Modification	La version finale des propositions des commissions est à envoyer dans les 3 langues de la FIFe au secrétaire général dans les 60 jours après l'AG. (Erronément, ce changement n'était pas implémenté dans la version 2011 du Règlement Intérieur).
<b>2012 Règlement intérieur</b>		
2.4	Addition	Condition pour un membre de la FIFe à officier en tant que mentor.
13.4	Addition	Adresses email et sites Web.
Annexe 2	Addition	Code pour la Turquie (TR).
Annexe 2	Suppression	Code pour Uruguay (il n'y plus de membre sous parrainage dans ce pays).
<b>2013 Règlement intérieur</b>		

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
4.6	Modification	Le nombre maximum de propositions à soumettre à l'AG par le Comité ainsi que par chaque commission réduite de 15 à 10
<b>2014</b>		<b>Règlement intérieur</b>
2.5	Modification	“après la recommandation du comité de la FIFe” en “en suivant la procédure de changement d'adhésion”
2.5	Addition	Dans le cas où l'application n'est pas approuvée par le membre actuel de la FIFe, le nouveau membre peut envoyer cette demande au comité pour son avis
Annexe 1	Modification	Frais des cocardes (déjà valable depuis <b>01.01.13</b> )
Annexe 2	Addition	MD – Moldavie
Annexe 2	Suppression	RS - Serbie
<b>2015</b>		<b>Règlement intérieur</b>
4.9	Addition	Procédure de convocation des membres FIFe à l'Assemblée générale, la façon dont ils doivent envoyer leurs propositions et comment ils doivent recevoir l'ordre du jour (par e-mail avec accusé de réception). <i>Ceci est déplacé des Statuts, article 4.7</i>
4.9	Addition	Les membres qui souhaitent recevoir l'ordre du jour par poste régulière doivent envoyer une demande écrite au Secrétariat. Cette demande sera respectée jusqu'à ce qu'elle soit formellement révoquée. <i>Ceci est déplacé des Statuts, article 4.7</i>
4.14	Nouveau	Les scrutateurs peuvent être choisis parmi tous les membres des membres de la FIFe présents à l'Assemblée générale.
13.5	Nouveau	L'utilisation du Master Code EMS de la FIFe
Annexe 1	Modification	Cotisation annuelle des juges (de 65 EUR à 100 EUR)
Annexe 2	Suppression	TR - Turquie
<b>2016</b>		<b>Règlement intérieur</b>
Annexe 2	Addition	Chine (CN)

### 3 Règlement des expositions

Article	État	Notes
<b>2003</b>		<b>Règlement des expositions</b>
1 – 57	Nouveau	Titres paragraphes, table des matières, correction des erreurs grammaticales
5	Modification	Demande pour organiser une exposition
19	Nouveau	Junior Winner JW-Distinguished Show Merit DSM
29	Suppression	Combiner BIS quand moins de 15 chats
38	Modification	Classes Novice et Contrôle
52	Modification	Envoyer catalogue d'expo à la FIFe
56	Nouveau	Distinguished Show Merit (DSM)
57	Nouveau	Junior winner (JW)
Annexe 4	Modification	Exception pour la Russie
Annexe 8	Nouveau	Exception pour la Biélorussie
Tabl. exceptions	Modification	Exceptions aux règlements
<b>2004</b>		<b>Règlement des expositions</b>
1, B, b	Modification	Date de l'exposition Mondiale
14.2	Modification	Couper extrémités griffes avant exposition
15c	Modification	Puce électronique pour identification
34	Modification	Addition titre DM qualification titre DM
54	Modification	Temps pour notifier plaintes 2 mois
Annexe 2	Modification	Prorogation jusqu'au 31.12.2008
Annexe 3	Suppression	Noms des membres supprimés.
Annexe 7	Suppression	Changement règles LOOF
Annexe 9	Nouveau	Exception pour l'Islande
Tabl. exceptions	Modification	Exception au règlement
Annexe 10	Nouveau	Exception pour pays du Groupe “C” (01.07.04)
<b>2005</b>		<b>Règlement des expositions</b>
Règlement entier	Réorganisation	Réorganisation du règlement avec des numéros des nouveaux Titres et Articles

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
1.4. c (5.b.c)	Suppression	Déjà dans le Règlement des juges 5.2.6
1.4. d (5.B.d)	Suppression	Déjà dans le Règlement des juges 2.8.2
1.8. f (2.1.f)	Modification	Changement de formulation en anglais
1.16 (ancien 52)	Modification	Envoyer catalogue d'expo à la FIFe
4.12 (ancien 33)	Suppression	Doublure titre Champion du Monde
Ancien art 34	Suppression	DM déjà dans art 5.1 Règlement d'élevage
Annexe 2	Réorganisation	Ancien annexe 2 changé Titre VIII, art. 8.2
Annexe 7	Suppression	Pas besoin de l'exception pour la France
7.2	Nouveau	Expositions dans pays sans membre FIFe
Annexe 6	Prolongation	Prolongation exception pour MX+AR+BR
Annexe 10	Nouveau	Exception pays du Groupe "C" supprimé (01.07.05)
<b>2006 Règlement des expositions</b>		
Règlm. entier	De nouveau	Réintroduction état des modifications
1.1.a	Nouveau	Pas expos weekend de l'AG, transféré du Règl. intérieur
1.1.b	Nouveau	Liste de l'expos, transférés du Règlement intérieur
1.1.c	Nouveau	Date des expos, transférés du Règlement intérieur
1.1.d	Modification	De numéro 1.1 a 1.1.d
1.3	Addition	Addition du mot "national"
1.3	Suppression	Redevance d'expo: déjà dans Annexe I du Règlement intérieur
1.10.h.c.	Nouveau	Toujours présenter chats avec le n°. écrit
6.1.b	Nouveau	75% des juges FIFe, du Règlement intérieur
6.1.c	Nouveau	Invitation des juges non-FIFe, transféré du Règlement Intérieur
6.1. d	Nouveau	L'organisation dans laquelle le juge non-FIFe a reçu sa licence doit être mentionnée dans le catalogue, transféré du Règlement intérieur
6.1.e	Nouveau	Organisateur doit envoyer les Standards et Règlements au juge non-FIFe, transféré du Règlement intérieur
Annexe 1	Nouveau	Exception Portugal pour le titre EC/EP
Annexe 4	Prolongation	Prolongation exception Russie pour titres
Annexe 8	Prolongation	Prolongation exception Biélorussie pour 100 chats
Annexe 8	Nouveau	Exception Biélorussie pour titres IC/IP, GIC/GIP, EC/EP
Annexe 11	Nouveau	Certificats et titres doivent être octroyés conformément aux règlements de la FIFe
<b>2007 Règlement des expositions</b>		
1.1.b	Modification	La liste des expositions sur le web site
1.14	Addition	Logo FIFe sur couverture du catalogue
1.5	Modification	Munchkin et Scottish Fold pas dans des expos
2.3, 8.2.4	Réorganisation	FIFe Mondiale seul pour chats des membres individuels FIFe. Article 8.2 changé
3.9	Modification	Des fautes entraînant la disqualification
3.10	Modification	Des fautes générales pour toutes les races
3.10	Modification	Déformations de queue excluent au-dessus de l'Excellent
4.3, 4.4, 4.5	Modification	Changements description classe 3, 5 et 7
4.4, 4.5	Modification	2 possibilités pour titres GIC/GIP EC/EP
4.14	Addition	BOS aussi pour titre DSM
<b>2008 Règlement des expositions</b>		
1.4	Suppression	Dates d'expo FIFe réservées que 10 ans
1.4.b.1	Suppression	Islande supprimée
1.4.b.2	Suppression	Pays d'outremer supprimés
1.5	Modification	Nouvelle formulation
1.8.c	Modification	Validité des vaccinations
1.8.f	Modification	Exception pour le numéro des chats
1.10.a	Modification	Comment choisir des juges
1.10.b	Modification	Responsabilité des organisateurs
1.10.c	Modification	Garder le catalogue et tous les résultats
1.10.h.b	Suppression	Expositions avec un signe particulier
1.11	Suppression	Des rubans et cocardes aux expos
1.13	Addition	Confirmation des inscriptions par e-mail
1.16	Modification	Catalogue avec tous les résultats
2.2	Suppression	Date de l'Exposition Mondiale
2.3	Modification	Races reconnues à la Mondiale

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
3.1	Modification	Chats domestiques, maintenant chats de maison, doivent être castrés, stérilisés
3.4	Addition	Admission aux expos: chats coupés
3.9	Addition	Disqualification: chats coupés
3.10.k	Modification	Nouvelle formulation
4.3 – 4.5	Suppression	Suppression des annexes 1 et 5
4.8	Modification	Nouvelle formulation pour choisir le BIS
4.8	Addition	Conditions pour la nomination
4.16	Nouveau	Mérite Distingué en Variété – DVM
6.1.a	Modification	Juges reconnus
6.9	Modification	Nouvelle formulation +BIV transféré à l'art. 4.9
Annexe 1	Suppression	Exceptions pour le Portugal
Annexe 3	Addition	Inclusion de Malte
Annexe 5	Suppression	Exceptions pour la Norvège et la Suède
Annexe 8	Suppression	Exception de Biélorussie CAGCIB/CAGPIB
Annexe 9	Addition	Israël et Malte inclus
Annexe 11	Transfert	Transféré à l'article 6.9
3.10	Correction	Addition de «défauts de pigmentation» et correction des numéros, comme dans la Partie générale du standard (21.02.08)
3.9, 3.10	Correction	Selon la Partie générale aux articles 3.9c, 3.9m, 3.9n, 3.9u, et 3.10m (13.03.08)
<b>2009 Règlement des expositions</b>		
-	Suppression	Malte (n'est plus Membre FIFe depuis 01.07.08)
1.8.h	Modification	Mexique, Brésil et Argentine: l'Amérique latine
1.10.d	Addition	Liste des chats absents
1.14	Addition	Les données minimales des chats exposés qui devraient être dans le catalogue
1.17.e	Addition	Clarification de respecter les classes d'âge
2.3	Addition	Clarification que les chats de maison peuvent se qualifier pour et participer à l'exposition mondiale
2.4	Addition	Titre Champion mondial WW enregistré dans le pedigree
3.4	Transfert	Chats de maison dès l'âge de 10 mois devraient être castrés ou stérilisés, transféré d'article 3.1
3.4	Transfert	Chats tatoués et l'obligation de couper les extrémités des griffes, transféré d'article 3.2
4.1	Réorganisation	Changement du chapitre 4, nouveaux sous-articles dans l'article 4.1
4.1.1	Addition	Des titres SW, SC et SP
4.1.1	Addition	Explication des titres préliminaires PCH, PPR, PIC et PIP
4.1.2	Addition	Liste des certificats et leurs abréviations
4.2, 4.3, 4.4, 4.5	Addition	Minimum des points exigés pour recevoir un certificat
4.3, 4.4, 4.5	Modification	Référence générale aux annexes
4.6	Modification	Nouvelle formulation comment obtenir des titres
4.7	Modification	Nouvelle formulation comment passer à une classe supérieure
4.8	Réorganisation	Introduction des sous-articles et réorganisation dans les nouveaux sous-articles
4.8.2	Modification	Seuls des chats des variétés reconnues, d'une race de pleine reconnaissance peuvent être nommés au Best in Show
4.8.2	Clarification	Clarification des conditions de la nomination vis-à-vis meilleure de variété
4.8.3	Modification	Nombre des titres BIS pour des chats de maison
4.8.5	Correction	Validité du vote rendu par un juge probatoire
4.11	Suppression	Déjà dans les articles 4.8 et 4.9
4.14, 4.15, 4.16	Clarification	Clarification quels chats peuvent obtenir des titres DSM, JW et DVM
5.4	Modification	Définition correcte de la classe 13b: classe contrôle
5.4	Addition	Introduction de la classe 13c: classe de détermination
5.5	Réorganisation	Introduction des sous-articles et réarranger dans les nouveaux sous-articles
5.5.3	Addition	Les certificats les plus élevés pour les races de reconnaissance préliminaire sont CACIB/CAPIB

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
6.8	Addition	Le numéro du groupe doit être écrit sur le rapport des juges (pour des races jugés en groupes)
8.1.1	Suppression	Exposer dans un club non-FIFe
8.2.4	Prolongation	Prolongation des « Portes ouvertes »
Annexe 4	Suppression	Exceptions pour la Russie classes 5 et 6
Annexe 4	Prolongation	Exceptions pour la Russie classes 7 et 8
Annexe 6	Modification	Mexique, Brésil et Argentine: l'Amérique latine
Annexe 6	Extension	Exceptions pour l'Amérique latine dans les classes 3, 4, 5, 6, 7 et 8
Annexe 8	Suppression	Exceptions pour la Biélorussie au moins 100 chats et classes 3 et 4
Annexe 8	Extension	Exceptions pour la Biélorussie classes 7 et 8
Annexe 8	Transfert	Transfert à l'annexe 4, mêmes exceptions que la Russie
1.8.h	Addition	l'Asie, la Grèce et Chypre + minimum 80% doivent avoir un pedigree dans le cas de nombre réduit à 100 chats (01.06.09)
Annexe 3	Addition	Portugal (01.06.09)
Annexe 6	Addition	l'Asie (01.06.09)
<b>2010</b>		<b>Règlement des expositions</b>
1.10.a	Addition	Organisateurs d'expositions doit inviter des juges par écrit
2.1	Modification	Membre FIFe au lieu de pays
3.10.k	Addition (+ ré-organisation)	Contraste insuffisant entre la couleur des points et celle du corps pour les chats siamois pointed
4.8, 4.9	Réorganisation	Nouvelle numérotation logique: en premier l'article 4.8 BIV (était 4.9) et puis l'article 4.9 NOM + BIS (était 4.8)
4.9.1	Addition	Nominations d'une exposition pour seulement une race
4.9.3, 4.14	Addition	Explication Best in Show Opposite Sex (BOS)
4.9.3	Addition	Best in Show d'une expo pour seulement une race
4.9.5	Clarification	Procédure de vote au cours de Best in Show
5.6	Transfert	Le nombre maximum de chats à être jugés par un juge, transféré de l'article 5.6 au nouvel article 6.12
Tableau Meilleur de Variété	Clarification	Montre toutes les possibilités minimales pour Meilleur de Variété (BIV)
1.8.g	Addition	Bulgarie (01.06.10 jusqu'au 31.12.2014)
Annexe 3 et 9	Suppression	Israël - plus de membre FIFe dans ce pays (01.06.10)
<b>2011</b>		<b>Règlement des expositions</b>
1.1	Modification	Titre de l'article
1.2	Modification+ transfert	Outil de demande d'exposition sur le site web FIFe + Réserve des dates d'exposition, transféré des articles 1.4.a et 1.6
1.4.a	Suppression+ transfert	Option "par rail" supprimé + réserve des dates d'exposition, transféré à l'article 1.2
1.6	Transfert	Réserve des dates d'exposition à l'article 1.2
1.8.d	Transfert + renumérotation	À l'article 1.10.b: Police d'assurance sous-articles restants renumérotés
1.8.h	Modification	Du Règlement intérieur : exigence de documents officiels
1.10.a	Transfert	À l'article 6.1.1.c: un juge doit être invité par écrit par les organisateurs d'une exposition r
1.10.b	Transfert + renumérotation	De l'article 1.8.d: Police d'assurance Les sous-articles sont renumérotés
3.1	Modification	Pas de régistation dans le registre LO ou RIEX pour des chats non-FIFe cats inscrits pour une exposition
3.1	Modification	Les chatons (3-6 mois) et les chats importés d'autres organisations, qui sont inscrits à une exposition doivent avoir un enregistrement dans le LO ou le RIEX en attente
3.6	Modification	Un chat concourt toujours dans une exposition selon le phénotype, jamais selon le génotype
3.9	Transfert	Fautes entraînant la disqualification, transférées au Tableau des fautes.
3.10	Transfert	Fautes générales dans toutes les races, transférées au Tableau des fautes
4.1.1	Addition	Nouveau titre ajouté : National Winner (NW)
4.6	Transfert	De l'article 6.9: certificats et titres qui ne sont pas obtenus selon les règles FIFe ne sont pas reconnus

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
4.9.5	Modification	Vote durant Best in Show doit être public
4.17	Addition	Titre National Winner (NW)
5.2	Transfert	Diplômes, transféré à l'article 6.8.2
5.4	Modification	Nouvelle définition de la classe Novice selon le Règlement d'Élevage & d'enregistrement
5.4.	Modification	Nouvelle définition de la classe de contrôle selon le Règlement de l'Élevage & l'Enregistrement
5.5	Modification + renumérotation	Titre de l'article; 5.5.1 – 5.5.3 renumérotés à 5.5.2 – 5.5.4; addition nouvel article 5.5.1 pour variétés non-standards
5.5.3	Modification	Les chats appartenant à une race non-reconnue seront divisés en classes selon la race, le sexe et l'âge
5.5.3	Modification	Pour races non-reconnues (* non), XLH, XSH, HCL et HCS: la classification est I, II, III, IV et V; V est la 5e place ex-æquo
5.6	Modification	Pour classes supplémentaires: la classification est I, II, III, IV et V; V est la 5e place ex-æquo
6	Transfert + ré-organisation + renumérotation	Du Règlement concernant les juges & élèves-juges: l'article 2.9 – Les juges participants aux expositions, et le chapitre 4 – Assesseurs (excepté les articles supprimés 2.9.11: Lunettes à verres teintés et 4.2: Ne pas choisir un juge);
6.1.1.a	Addition	Disponibilité de la liste des juges FIFe
6.1.1.c	Transfert	De l'article 1.10.a: un juge doit être invité à juger dans une exposition par écrit
6.1.1.f	Modification	Un juge ne peut accepter une invitation à juger dans une exposition à la même date qu'une invitation qu'il a déjà annulée sauf après autorisation écrite de l'organisateur de l'exposition annulée
6.1.1.g	Modification	Un juge dormant ne doit pas officier dans une exposition
6.1.2.a + 6.1.2.c	Clarification	Séparation claire entre l'approbation du Comité pour chaque participation séparément (6.1.2.a) et l'autorisation de juger selon les règlements et standards de la FIFe (6.1.2.c) pour les juges non-FIFe
6.1.3	Addition	Copié des Règlements concernant les juges article 2.8.6.4 et 7.2: Nombre maximum de chats à être jugés par les juges instructeurs ou examinateurs et pour les juges d'expositions non européennes
6.1.4	Addition	Copié du Règlement concernant les juges article 5.1.8: élèves-juges
6.1.5	Addition	Copié du Règlement concernant les juges article 5.1.14.9: jugement en parallèle
6.1.6	Addition	Copié du Règlement concernant les juges articles 5.2.6 et 5.2.13.4: Examen pratique des juges
6.8	Addition	Le rapport de juge doit avoir le logo de la FIFe
6.9	Addition	Pas de qualification pour les chats dans la classe 13c (classe de détermination) ou en classes supplémentaires
6.9	Suppression	La raison pour laquelle un certificat n'est pas octroyé doit être stipulée dans le rapport du juge : déjà dans l'article 6.11
6.9	Transfert	A l'article 4.6: des certificats et des titres qui n'ont pas été octroyés conformément aux règlements de la FIFe ne sont pas reconnus
6.10	Clarification	Quand une contresignature est nécessaire
6.11-6.12	Réorganisation + renumérot.	Articles séparés pour le refus de certificats et disqualification
6.12	Addition	Pas de rapport du juge rempli pour des chats agressifs
6.12	Modification	En cas de disqualification, le juge peut demander l'opinion du vétérinaire officiant (la signature du vétérinaire n'est plus exigée dans le cas de fautes spécifiques entraînant la disqualification )
Annexe 3	Addition	La Grèce et Chypre
Tableau des défauts	Transfert	De l'article 3.9 (fautes entraînant la disqualification ) et 3.10 (fautes générales pour toutes les races)
Tableau des défauts: 1.7, 8.2, 8.5	Suppression	Le vétérinaire officiant prend la décision finale. Un certificat attestant que les testicules sont placées normalement doit être délivré pour les mâles de plus de 10 mois.
Tableau des défauts: 1.8	Addition	Nouvelle faute entraînant la disqualification : les chats de maison non-castrés ou stérilisés, excepté les chats de moins de 10 mois
Tableau des défauts: 6.3	Clarification	chats Siinois pointed (au lieu de : chats pointed, sauf Burmese point et Tonkinois point)
Tous	Renumerotation	Références aux articles du Règlement d'élevage & d'enregistrement réorganisées



## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
4.17	Remplacement	De “pays membre de la FIFe” à “membre de la FIFe”
1.8.g	Addition	Exception pour le Royaume-Uni (01.06.11 - 31.12.14)
4.1.1	Modification	Tous les titres d'exposition FIFe sont uniquement disponibles pour les chats enregistrés auprès de la FIFe et dont les propriétaires sont des membres individuels d'un membre national FIFe (01.06.11)
4.1.1	Modification	Tous les titres d'exposition FIFe doivent être uniquement indiqués par leurs abréviations, sauf le titre WW (01.06.11)
4.1.1	Remplacement	De “titres éventuels” à “titres possibles du Championnat/ Premiorat” (01.06.11)
8.2.1.b	Modification	Les exposants non FIFe peuvent uniquement inscrire leurs chats dans les classes 12, 11 et 9 ou 10; pour pouvoir inscrire leurs chats dans les classes supérieures, ils doivent devenir membres individuels d'un membre FIFe (01.06.11)
2.7	Addition	Participation des juges dans le panel du Best in Show (01.06.11)
2.3	Addition	Qualification pour l'Exposition mondiale: DSM titre pour les chats de maison (30.06.11)
<b>Règlement des expositions</b>		
1.1.c	Suppression	Tout appel au sujet de la date d'une exposition parue dans la liste officielle des expositions doit être fait dans les six semaines suivant la circulation de la liste. Les changements doivent être faits en gras.
1.5	Addition	Interdiction d'exposer des chats ayant un chat dans son ascendance atteints de (pseudo-)achondroplasie ou d'osteocondrodysplasie
1.10.e	Transfert	À l'article 6.7.2
1.14	Addition	Le catalogue pour des expositions à plusieurs certificats
2.3, 2.4	Réorganisation	Qualifications pour l'Exposition mondiale + Scandinavian Winner Show
4.3, 4.4, 4.5, 4.15	Modification	Exceptions pour membres individuels résidant dans les pays comme décrit dans les Annexes
4.9	Renumérotation	Articles 4.9.4 et 4.9.5 renumérotés: 4.9.6 et 4.9.7
4.9.1, 4.9.3	Transfert	Exposition pour seulement une race transférée à l'article 4.9.5
4.9.4	Addition	Best in Show pour une race
4.9.5	Transfert	Exposition pour seulement une race transférée des articles 4.9.1 et 4.9.3
4.9.6	Addition	La liste des chats nominés doit indiquer la date de naissance (ou l'âge) des chats.
4.17	Addition	Les chats ne peuvent obtenir qu'un seul titre NW dans une année calendaire
5.5.3	Addition	Les organisateurs de l'exposition doivent informer les juges des races non-reconnues qu'ils auront à juger
6.2.1	Clarification	Reformulation de la tenue des assesseurs
6.7	Réorganisation + clarification	L'accès aux aires de jugement, procédures de présentation et équipements électroniques
6.7.2	Transfert	De l'article 1.10.e
6.10	Suppression	Les juges nationaux des pays Membres FIFe non européens peuvent attribuer un CAC ou CAP sans contresignature
7.1	Modification	Le Membre FIFe organisateur d'une exposition (et pas le club organisateur) est responsable devant la FIFe du respect du règlement des expositions
7.1	Suppression	Il est tenu de fournir aux juges et plus particulièrement aux juges des clubs non affiliés à la FIFe, toutes les indications pour l'application des règlements
Annexe 4	Extension	Exceptions pour la Biélorussie et la Russie classes 7 et 8 (jusqu'au 31.12.2016)
Tableau des défauts: 1.6	Modification	De “Chat présentant une hernie ombilicale” à “Chat avec une hernie ombilicale”
Tableau des défauts: 2.2	Modification + suppression	“Toute dépression, protubérance, fissure anormale dans le crâne” transfert de “Pas de certificat” à “Pas d'Excellent”. Suppression de l'exception pour les neutres et chats de moins de 10 mois.
Tableau des défauts: 3.2	Modification	“Mâchoire de travers” transfert de “Pas de certificat” à “Pas d'Excellent”
Tous	Renumérotation	Références aux articles du Règlement concernant les Juges & élèves-juges réorganisées

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

2013		Règlement des expositions
1.4	Suppression	Exception pour la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni
1.5	Addition	Pas de promotion ou de publicité pour les chats sauvages, nouvelles races issues de chats sauvages et les chats atteints de (pseudo-)achondroplasie ou d'osteocondrodysplasie
1.8.c	Modification	Spécification des vaccinations
1.10.c	Clarification	La liste des juges officiant dans le programme
1.13	Modification	Contenu changée en: Le formulaire d'inscription doit être rempli et soumis conformément aux instructions du club organisateur
1.14	Modification	Le nom du propriétaire au lieu du nom de l'exposant dans le catalogue
1.14	Modification	La liste des juges officiant et des propriétaires dans le catalogue
1.17.a	Suppression	La confirmation de l'inscription envoyée à l'exposant doit indiquer les noms d'au moins 80% des juges confirmés
1.17.a	Modification	En "circonstances"
2.5	Suppression	Allocation pour les expositions en dehors de l'Europe dans le même week-end que l'Exposition mondiale
2.5	Suppression	Exception pour la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni et l'Islande
4.1.1	Addition	Les titres d'exposition FIFe sont disponibles pour les chats de maison dont les propriétaires sont des membres individuels d'un membre national FIFe
4.9.4.3	Clarification	Le nombre des chats nominés en cas d'un "BIS Race"
4.9.5	Clarification	Définition d'une exposition pour seulement une race
5.4	Correction	Classes 2, 4, 6, 8 et 10: "chats neutres" en "chats castrés" (seulement en édition française et anglaise)
6.1.2.d	Addition	Juges non-FIFe dans le programme et le catalogue après la permission est obtenu
6.1.2.f	Addition	Nombre de fois par année calendaire un juge non-FIFe peut officier lors d'expositions FIFe
6.1.4	Correction	Suppression de "oralement ou" dans: Tous les membres de la FIFe - clubs et fédérations - doivent répondre oralement ou par écrit à une demande d'élève-juge, assez longtemps avant la date de l'exposition (édition française et allemande).
6.1.4	Suppression	Les juges invités à une exposition doivent être informés au préalable s'ils auront à faire passer un examen
6.12	Addition	Pas de rapport du juge rempli pour chatte gestante ou allaitante
6.7.3	Correction	Reformulation (seulement édition française)
Annexe 1.4.b	Suppression	Exception pour la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni
Annexe 3	Modification	Tous les pays sont indiqués en raison de leur situation géographique, n'importe que les règles de quarantaine sont applicables
Annexe 4	Addition	Espagne (jusqu'au 31.12.2016)
Tableau des défauts: 8.3	Addition	Remarque: Pas de rapport du juge rempli. Devront être immédiatement placés en quarantaine.
Tableau des défauts: 8.4	Modification	Remarque: "Devront être immédiatement placés en quarantaine" changé en "Ces chats de même que tous les autres chats du même exposant doivent immédiatement quitter la salle (référence au Règlement des expositions, l'article 3.8)"
Tableau des défauts: 8.5	Addition	Remarque: Devront être immédiatement placés en quarantaine
Tableau des défauts: 9.1	Addition	Remarque: Singapour (SIN)
2014		Règlement des expositions
Tous	Modification	"3-6 mois" à "4-7 mois" (classe 12) et "6-10 mois" à "7-10 mois" (classe 11)
1.12	Modification	Des frais d'inscription à l'exposition doit être effectué conformément aux instructions du club organisateur + la garantie de paiement des frais
3.3	Modification	L'âge minimum pour chatons aux expositions de 3 à 4 mois
3.4	Modification	Pas admis aux expositions: chats atteints de nanisme, chats avec déformations des pattes ou membres (par exemple polydactylie ou oligodactylie), chats aveugles et chats tatoués, exception faite pour le tatouage d'identification pour enregistrement

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
4.6	Addition	Toutes les certificats pour un titre doivent être obtenus dans la même variété (code EMS) / groupe. Quand un changement du code EMS résulte dans un changement de la variété / groupe, les titres déjà approuvés doivent toujours être conservés et toutes les certificats pour le titre prochain doivent être obtenus dans la nouvelle variété / groupe.
4.9.4.1, 4.9.4.2	Clarification	Pour une "BIS race" seulement des chats dans classes 1 à 12 peuvent concourir
4.9.7	Clarification	La procédure de votation doit être appliquée dans chaque instant d'une d'égalité de voix
4.17	Addition	Règles pour le titre Champion Nationale (NW)
5.4	Modification	Class 13b (Contrôle): l'âge minimum de 3 à 4 mois
6.5	Addition	Les recommandations de transfert exigent que le rapport du juge soit signé par un second juge officiant et qualifié pour la catégorie concernée
6.7.2	Correction	Référence à l'article 4.9.6 au lieu de 4.9.5
6.12	Modification	Dans tous les cas de disqualification le rapport du juge ne doit pas être rempli et ne doit pas donner de classification
8.2	Change	Prolongement de "Portes ouvertes" jusqu'au 31.12.2018
Annexe 4	Addition	Ukraine (jusqu'au 31.12.2016)
Tableau des défauts	Suppression	Remarques: les exceptions lorsque le rapport du juge ne doit être rempli (voir l'article 6.12)
Tableau des défauts 1.5	Modification	Description de la faute entraînant la disqualification: déformations des pattes ou des membres, par exemple polydactylie ou oligodactylie (trop ou trop peu d'orteils)
Tableau des défauts 8.8, 8.9, 8.10	Renumérotation	8.8 – 8.10 en 8.9 – 8.11
	Addition	8.8: les chats tatoués (voir l'article 3.4)
Tableau des défauts 9.1, 9.2	Addition	Remarque: LaPerm Poils Longs (LPL) / LaPerm Poils Courts (LPS)
<b>2015 Règlement des expositions</b>		
1.8.c	Correction	Le dernier rappel nécessaire de ces vaccins ne doit pas être plus ancien que 15 jours avant la date de l'exposition ( <i>cette phrase n'était pas incluse par erreur précédemment dans la version française du règlement des expositions</i> )
1.8.g	Addition	Exception pour le nombre minimum exigé de chats pour les expositions internationales réduit à 100: Israël
1.8.g	Modification	Exception prolongée jusqu'au 31.12.2018 (voir le Tableau des Exceptions au Règlement des Expositions, page 31)
1.8.h	Addition	Référence au Règlement intérieur FIFe article 13.4
1.8.i	Addition	Clarification des codes ISO de noms de pays à utiliser
1.10.c	Addition	Indication du nom ou du code ISO de pays de résidence des juges listés dans le programme de l'exposition.
1.13	Addition	Une copie du formulaire d'inscription doit être envoyée par le propriétaire du chat au membre/club FIFe adhérent
1.14	Addition	Indication du nom ou du code ISO de pays de résidence des juges listés dans le catalogue de l'exposition.
2.6	Addition	Pour le Scandinavian Winner Show: Finlande
2.8	Nouveau	Titres de Best in Show pour les chats de maison à l'exposition mondiale et au Scandinavian Winner Show
4.9.3	Addition	Best in Show peut être choisi pour les catégories I & II ensemble et/ou les catégories III & IV ensemble
4.9.4.8	Suppression	Si un "BIS race" est tenue, il doit être annoncé au moins 2 semaines avant la date de l'exposition
5.5.2	Addition	Variétés reconnues préliminaires
5.4	Addition	Juges non-européens pour les classes 13a, 13b + 13c aux expositions dans des pays non-européens.
5.4	Addition	Pour les classes 13a, 13b + 13c: les juges doivent être qualifiés pour la catégorie concernée.
5.5.4	Addition	Classes 13a, 13b + 13c sont accessibles aux chats de races de reconnaissance préliminaire.
6.1.3	Addition	Nombre maximum de chats à être jugés par un juge instructeur ou examinateur aux expositions dans des pays non-européens.

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
6.7.3	Suppression	Il est interdit pour un juge, un élève-juge ou un assesseur d'avoir un téléphone mobile ou autre appareil électronique similaire en marche durant le jugement et le Best in Show
Annexe 3	Addition	Exception pour tous les certificats décernés dans un seul pays pour Israël
Annexe 3	Suppression	Portugal (transfert à l'Annexe 4)
Annexe 4	Addition	Exception pour pouvoir obtenir tous les certificats en classes 7 et 8 dans un pays pour le Portugal (jusqu'au 31.12.2016)
Annexe 6	Modification	Exception pour pouvoir obtenir tous les certificats dans un pays pour l'Amérique latine et l'Asie: prolongée jusqu'au 31.12.2017
Annexe 9	Addition	Exception pour 3x Best in Show pour devenir Junior Winner: Israël
Tableau des Exceptions au Règlement des Expositions	Addition	Article 1.8.g: Israël
	Modification	Article 1.8.g: prolongée jusqu'au 31.12.2018
	Addition	Annexe 3 et 9: Israël
	Suppression	Annexe 3: Portugal
	Addition	Annexe 4: Portugal
Tableau des défauts 2.2	Suppression	Le mot "anormale" dans "Toute dépression, protubérance, fissure anormale dans le crâne"
	Transfert	De "faute excluant l'attribution du certificat et toute qualification supérieure à Excellent" à "faute entraînant la disqualification"
Tableau des défauts 9.1 + 9.2	Addition	Remarque: Thaï (THA)
<b>2016</b>		<b>Règlement des expositions</b>
1.1.b	Suppression	Sur demande, une liste imprimée des expositions peut être envoyée à un membre FIFe ou juge FIFe
1.2	Addition	Les membres FIFe sont responsables de vérifier si la distance minimale requise entre les expositions est respectée avant d'envoyer une demande de licence pour organiser une exposition en un lieu donné
1.4	Addition	Seules les expositions avec une date, un lieu et son code postal définis sont protégées par la règle des 400 km
1.10.i	Nouveau	Les organisateurs doivent faire parvenir toute correspondance à l'égard des invitations, ainsi que des hôtels et des transferts à l'adresse (email) du juge qui apparaît sur la liste officielle des juges FIFe
2.6	Modification	Règles pour Winner Shows
2.6	Modification	Les chats de maison avec le titre DSM sont automatiquement qualifiés pour le Scandinavian Winner Show
2.6	Suppression	Qualification pour chatons 4-7 mois dans le Scandinavian Winner Show: 1x Excellent 1, quelle que soit la classe dans laquelle ils sont inscrits
2.6	Addition	4 nouveau Winner Shows (American, Baltic, Mediterranean, North Sea Winner Show) et leur pays membre FIFe organisateur
2.9	Nouveau	Les certificats délivrés lors l'Exposition mondiale ou les Winner Shows sont considérés comme obtenue dans ne importe quel pays
3.1	Modification	Le livre pedigree du membre FIFe auquel le propriétaire s'appartient
3.1	Suppression	Exception pour enregistrement dans le livre pedigree pour les novices inscrits pour une exposition
3.1	Addition	Engagés dans les classes 9 – 13 (dans le cas de chats importés d'autres organisations)
3.4	Addition	Les autres chats appartenant au même exposant peuvent être admis à l'exposition, en tenant compte de § 3.8
3.8	Addition	Dans le titre d'article: "au cours de l'entrée des chats ou"
3.8	Addition	"(par exemple: virale, bactérienne, fongique ou parasitaire)" + "ne seront pas admis dans la salle d'exposition"
4.1.1	Addition	4 titres Winner: AW, BW, MW, NSW
4.7	Addition	Les expositions indiquées au § 2 (→ § 2.9) sont exemptés de cette règle
4.9.1	Reform.	Les chats de maison peuvent obtenir un maximum de 4 nominations qui ne peuvent pas être divisées par âge
4.9.3	Modification	Les catégories I, II, III et IV à les catégories d'expositions 1, 2, 3 et 4
4.9.4.1	Suppression	BIS race seulement dans les catégories II et III (AG 2014 décision)

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
4.9.4.1	Modification	Le nombre des chats figurants dans le catalogue est déterminant pour BIS race
4.9.4.1	Modification	Option d'inclure toute race sororale pour BIS race
4.9.7	Addition	Les juges doivent s'abstenir de voter lors du Best in Show, quand ils ne sont pas qualifiés de juger toutes les races présentées dans la catégorie d'exposition (AG 2014 décision)
5.4	Addition	Classe 13a + 13b – les chats doivent être inscrits comme XLH/XSH * suivi par le code EMS de la race visée entre parenthèses
5.4	Addition	Classe 13a – le jugement peut être fait avant le début des jugements officiels
5.4	Addition	Classe 13a + 13b – les chats peuvent être exposés dans la race visée au cours de la même exposition où la qualification a été obtenue avant le commencement des jugements officiels
5.4	Addition	Classe 13c – les juges ne peuvent pas transférer un chat d'une race à une autre race, sauf à une race sororale ou à moins qu'une erreur administrative ne soit établie par le secrétariat d'exposition
6.1.6	Modification	Les catégories de formation pour les examens pratiques
6.5	Addition	"Par le secrétariat d'exposition" pour erreurs administratives
6.5	Addition	En cas de changement de race, la race recommandée ne peut être qu'une race sororale
Annexe 9	Addition	Amérique latine (pour exception 3x Champion Junior)
Tableau des défauts 9.1 + 9.2	Suppression	Seychellois Poils Longs/Poils courts (SYL/SYS): puisque ces races sont considérées comme des variétés de Balinais/Siamois (BAL/SIA)
Tableau des catégories d'expositions	Nouveau	Liste des races dans les catégories d'expositions 1, 2, 3 et 4

### 4 Règlement concernant les juges & les élèves-juges

Article	État	Notes
<b>2002 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
Règl. compl.	Nouveau	Titres des articles, table des matières, corrections
	Modification	Changement LUF + FRF en Euro, changement indemnité
2.10	Nouveau	Mise à niveau des juges
3.1	Nouveau	Séminaire de la FIFe pour les juges le jeudi (01.03.02)
3.1	Nouveau	Séminaires tenu dans 2 langues de la FIFe (01.03.02)
5.1.14.4	Addition	Étude du SOK n'est pas obligatoire
5.1.14.8	Suppression	Juges doivent faire des jugements parallèles
<b>2003 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
Règl. compl.	Modification	Réorganisation et renumérotation des articles
2.8.5	Modification	50 chats classes 1-10 concernant stages
5.1.14.6	Modification	Formation dans les 4 catégories en même temps interdit
5.2.6	Addition	Possibilité de passer l'examen théorique au séminaire
5.2.12	Modification	Changement conforme à 5.1.14.6
5.2.13.1, 5.2.13.3	Modification	Examen théorique avant le début des jugements officiels. Examen pratique ne doit pas commencer après les jugements officiels
Règl. compl.	Correction	Correction des erreurs orthographiques et grammaticales
6.1	Modification	Obligation d'envoyer des plaintes dans une langue FIFe
<b>2004 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.3	Modification	Conditions pour # sur la liste des juges
2.8.2	Modification	Conditions pour juges FIFe officiant dans des expos non FIFe
2.10	Modification	Supprimer le dernier paragraphe
5.1.10.1	Suppression	Nombre des chats pour un certificat d'élève-juge
5.2.6	Modification	Examen théorique peut avoir lieu au cours d'un séminaire FIFe pour les juges
5.2.9	Modification	Juger au moins 3 fois avant autre examen
<b>2005 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.8.5	Modification	Seulement un stage pour juges établi
5.1.3.2	Modification	Définition de l'examen préliminaire

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
5.2.5	Modification	Choix de la langue FIFe pour l'examen
5.2.10	Modification	Juges examinateurs devront être juges à l'exposition
<b>2006 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.7, 5.2, 6.4.2	Suppression	Montants des taxes et cotisation annuelle des juges
2.7, 5.2, 6.4.2	Addition	Réf. Règlement intérieur
3.1	Addition	Date limite pour informer le secrétariat de la participation au séminaire
2.8.2	Transfert	Juges FIFe aux expos non-FIFe, règles transférées du Règlement intérieur 23c
2.1	Transfert	Juges FIFe aux expos CFA, juges CFA aux expos FIFe, du Règlement Intérieur 23g
6.3	Transfert	Nouvel article 6.3 : document en original ou copies certifiées, du Règlement Int. 30
6.3	Correction	Ancien article 6.3 (6.3.1, 6.3.2 et 6.3.3) devient 6.4 (6.4.1, 6.4.2 et 6.4.3)
5.1.3.3	Correction et Suppression	Additions et suppressions pour l'examen préliminaire
5.2.13	Addition	Juges examinateurs et candidat doivent communiquer dans la même langue
5.2.13.1	Correction	Plus de temps pour l'examen théorique. Examen fait par la CJS
5.1.14.8	Suppression	Toutes exceptions anciennes pour élèves conc. l'éducation supprimées. <b>Toutes règles valables pour tous à partir du 01.01.06</b>
5.1.14.1	Correction	Séminaire obligatoire peut être un jour, publié dans calendrier FIFe
2.9.4	Addition	Les rapports des juges doivent être écrits lisiblement
Annexe 1	Nouveau Addition	Les juges doivent juger selon les règlements de la FIFe lors des expos FIFe.
<b>2007 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.8.1	Modification	Nouvelle liste des engagements
Règl. compl.	Modification Correction	Nouvelle version du Règlement des juges par la Commission des juges et des standards
5.1.13	Addition	Élève peut étudier 2 catégories à la fois dans une même période
5.1.16.6	Suppression	Limitations des élèves-juges
5.1.10.1	Suppression	Période de 3 années entre les catégories
<b>2008 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
Règl. compl.	Correction Présentation	Règlement maintenant 20 pages, identique dans toutes les langues
5.1.3.3	Addition	Date application examen préliminaire
5.1.7	Addition	Nouveau paragraphe examen intermédiaire
5.1.10	Modification	Obligation d'utiliser nouveau certificat des élèves-juges
5.1.17	Addition	Explication détaillée de l'évaluation intermédiaire obligatoire
5.1.14.8	Modification Addition	Nombres chats en parallèle, certificat obligatoire, conditions jugement en parallèle
5.1.14.9	Nouveau	Conditions pour juger en parallèle
5.2.4	Addition	Taxe d'examen divisée comme suit : 1/3 juge, 1/3 organisateur et 1/3 FIFe
<b>2009 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.8.4.1	Nouveau	Juges dormants
2.8.5	Correction	EC/EP changés aux nouveaux titres SC/SP (Suprême Champion/Premior)
2.8.6.1	Clarification	Conditions pour instructeurs
2.8.7	Nouveau	Juges parrains
2.9.1	Addition	Les juges ne peuvent accepter que des invitations pour des expos qui sont dans la Liste officielle des expositions de la FIFe.
2.9.8	Correction et addition	Clarification comment transférer un chat dans la classe correcte
2.10	Addition	Réponses aux questions doivent être adressées directement au secrétaire de la CJS
2.11	Nouveau	Conditions pour la réactivation des Juges dormants
5.1.3.3	Nouveau	Exceptions permises à la demande pour devenir élève-juge
5.1.5	Correction	Référence à l'article concerné corrigée, maintenant 5.1.3.4

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
5.1.7	Modification	Obligation pour élèves-juges dans une première catégorie d'être sous un juge parrain.
5.1.7.1	Nouveau	Explication de l'admission à l'évaluation intermédiaire et les conditions de celle-ci ; obligation d'utiliser le formulaire spécialement conçu à cet effet
5.1.7.2	Nouveau	Explication comment être élève-juge après l'évaluation intermédiaire
5.1.11/5.1.12	Modification	Renumérations du nombre d'attribution aux élèves-juges par catégorie
5.1.13	Modification	Période de formation pour cat. I & IV au moins 1,5 ans et pour II & III au moins 2 ans
5.1.14.1	Modification	Participation au séminaire de formation obligatoire correspond à 50 chats jugés
5.1.14.3	Modification	Renumérations du nombre d'attributions aux élèves-juges dans des pays étrangers
5.1.14.7	Modification	Participation au séminaire des juges correspond à 30 chats jugés
5.1.14.8	Nouveau	Élèves-juges qui sont déjà des juges doivent juger 30 chats en parallèle
5.2.3	Addition	Explication détaillée des demandes pour l'application d'un exam juge
5.2.4	Addition	La taxe d'examen doit être versée au trésorier de la FIFe par le membre FIFe
5.2.5	Modification, suppression et transfert	Un candidat doit être âgé d'au moins 21 ans le jour de l'examen ; suppression : présence dans la salle d'expo avant l'examen ; transféré à l'article 5.2.13.3
5.2.7	Suppression	Permission écrite pour l'examen doit être montrée aux examinateurs
5.2.11	Suppression et addition	Le Secrétaire Général. de la FIFe informe le membre FIFe des résultats de l'examen
5.2.12	Nouveau	Progression pour devenir juge de 3 catégories au moins 4 ans et de juge toutes races aux moins 7 ans
5.2.13.1	Modification	Une semaine pour la CJS pour envoyer les examens aux examinateurs
5.2.13.3	Transfert	Transfert de 5.2.5 : présence du candidat dans la salle d'exposition avant l'examen
Nouveau chapitre 7	Nouvelle section, contenu et sous-articles	Membres FIFe des pays hors de l'Europe comme section 7 ; renumérotation de 6.4.1 à 7.1, de 6.4.3 à 7.2 ; nouvel art. 7.3. avec des sous-articles : nouvelles règles pour la formation des élèves-juges des membres FIFe hors d'Europe et les critères pour leurs juges pour devenir Juges Internationaux FIFe
<b>2010 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.3	Correction	Correction de la référence à l'article concerné, 3.3 Note : b) présence à un séminaire obligatoire est validée une fois tous les 9 ans
2.6.1	Suppression	Juges FIFe peuvent être rattachés directement à la FIFe
2.8.6.3	Addition	Permission de passer un examen pendant une exposition de 2 jours, séparée en catégories,
2.8.6.5	Suppression	Juges FIFe rattachés directement à la FIFe comme élèves-juges
2.9.1	Addition	Les juges doivent répondre par écrit aux invitations des clubs dans le délai maximum d'un mois
2.9.10, 7.3.1.15	Modification	Exposition des chats par membres de la famille d'un élève-juge
Chapitre 3	Nouveaux titres et no.s, transfert	Art. 3 - séminaires ; art 3.1 ; 3.2 ; 3.3. transfert d'article 5.1.14.1 comme 3.4. Correction des références aux articles concernés, comme 3.3 ; 3.5. Transfert d'article 3.6 à 3.1
3.2	Addition	Au moins 2/3 du contenu du séminaire doit être directement en rapport avec les aspects et la façon de juger de la FIFe.
4.1	Modification	Âges des assesseurs : 15 ans au minimum
4.4	Nouveau	Les membres FIFe sont responsables de la formation des assesseurs.
5.1.3.4, 7.3.1.3.4	Addition	Informations obligatoires sur les demandes pour devenir élève-juges
5.1.7.1, 7.3.1.7.1	Addition	Évaluation intermédiaire seulement pour un élève dans sa première catégorie
5.1.8	Modification	Demande pour la participation en qualité d'élève-juge
5.1.9	Suppression	Demande pour participation en qualité d'élève-juge à l'étranger

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
5.1.14.1	Transfert	Le séminaire de la formation obligatoire pour élèves-juges, 3.3
5.2.6	Modification	40 chats pour un examen dans la catégorie I
5.2.13.1, 7.3.2.10.1	Suppression	De la dernière partie de la phrase, point 3 : « soit sur des sujets qui auront fait l'objet d'une discussion lors des séminaires obligatoires pour élèves-juges ».
Règlement entier	Corrections	Contrôle et correction du règlement des juges
État des modifications	Modification	Numéros des articles à la place des numéros des pages
<b>2011 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
Titre	Modification	Changement du titre du Règlement : "Règlement concernant les juges & élèves-juges"
1.2	Suppression	Programme de formation des juges
2.3	Modification et addition	Référence ISO ajoutée – addition de "M" pour juges parrains – publication sur le site web de la FIFe
2.6.2	Suppression	Juges en qualité d'élèveur et d'exposant
2.8.7	Modification	Séminaire tous les 3 ans pour les juges parrains est recommandé - immédiatement valide à partir du 1.06.2010
2.9	Suppression	Tous les articles et sous-articles transférés au Règlement des expositions
Chapitre 4	Suppression	Tout le chapitre (Assesseurs) transféré au Règlement des expositions
5.1.11, 5.1.13, 5.1.14.3	Modification et addition	art. 5.1.11, partie de 5.1.13 et 5.1.14.3 en un – 5.1.10 et renumérotation
5.1.12, 5.1.13	Modification et addition	5.1.12 et partie de 5.1.13 en 5.1.11 - addition du temps minimum et exception pour les juges cat. III en formation dans I et IV – changement de titre art. 5.1.12 et renumérotation
5.1.13.3	Addition	Formation en dehors de la salle d'exposition et renumérotation
5.2.4, 7.3.2.1	Modification	Clarification sur la division de la taxe d'examen
Annexe 2	Addition	Changement des règles en vigueur à partir de la date de validation
2.4.1 [5.1.12]	Modification et addition	Exception ajoutée pour complément de formation des juges accrédités dans au moins 2 catégories (01.06.11)
<b>2012 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
All articles	Réorganisa- tion	Réorganisation dans une nouvelle division de chapitres et corrections grammaticales
1.8 [6.3]	Modification	Modification du titre
2.1.4.2 [5.1.1] 4.1.1.2 [7.3.1.1]	Modification	« demande pour devenir élève-juge »
2.1.4.4 [5.1.3.2] 4.1.1.3 [7.3.1.3.2]	Suppression	Supprimer la dernière phrase lorsque la catégorie de la portée élevée est précisée.
2.1.8 [5.1.11]	Modification	Modification du titre
2.1.9 [5.1.8]	Suppression	Suppression du mot "oralement": Les élèves doivent répondre par écrit
2.1.11 [5.1.7.1]	Modification	Évaluation intermédiaire : reformulation de la première partie de l'article et introduction de la référence à l'art. 2.1.9 [5.1.8]
2.1.14 [5.1.13]	Suppression	Deuxième phrase supprimée : répétition de la même notion
2.1.15 [5.1.14.3]	Addition	Addition des couleurs / dessins que les élèves doivent examiner
2.3.5 [5.2.3] 4.2.1 [7.3.2.3]	Addition	Utilisation d'un formulaire officiel pour la demande d'inscription à l'examen final
2.4.2	Nouvel article	Complément de formation pour les juges – juger en parallèle
2.4.3	Nouvel article	Complément de formation pour les juges – stages
3.1 [2.1]	Suppression	Référence à l'art. 3.4 et suppression de la référence aux Juges non-européens et aux juges CFA et expositions
3.4 [2.8.1]	Modification et addition	Formulaires des engagements comme juge – modification et reformulation
3.7 [2.8.2]	Addition	Limite de participation des juges à des expositions non FIFe
4.1.2 [7.3.1.9]	Modification et addition	L'art. 7.3.1.9 et une partie de l'art. 7.3.1.10 reformulés en un seul article – modification du temps minimum pour la cat. II et modification du titre



## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
4.2.5 [7.3.2.12]	Suppression	Paragraphe supprimé au sujet des stages pour des juges déjà accrédités
4.2.6 [7.3.2.13]	Modification et addition	Modification du titre et addition de Juge mentor pour juges non européens
4.3.1	Nouvel article	Complément de formation des juges non européens – nombre de chats
3.7 [2.8.2]	Correction	Addition a l'article (était oblié) (31.01.12)
<b>2013 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
1.8	Addition	Les documents peuvent être soumis électroniquement
2.1.4.5 – 4.1.1.4	Suppression	Suppression des exceptions
2.1.15	Addition	Exception pour les KBS et les SYL d'être vu avant l'examen final
2.2.4	Nouveau	Les séminaires de races pour élève juge
2.4.1	Addition	Délais pour les étudiant déjà juge de deux catégories
3.7	Addition	Limites pour les juges FIFe à juger dans des shows non FIFe
3.10	Clarification	Du fait que il est bien compri que un juge dormants n'a pas jugé du tout pendant les derniers deux ans. Si un juge a jugé qu'une ou deux fois, il n'était pas « actif » (3x juger) mais aussi il n'était par « dormant »
3.7	Addition	« dans des pays où il existe un membre FIFe ». Cette phrase était ajoutée auprès des discussions sur la proposition pendant l'AG 2012 (31.03.13).
<b>2014 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
1.6	Modification	Les plaintes écrites concernant les juges sont traitées par le Comité de la FIFe et non plus par la Commission des Juges & des Standards
2.1.15	Addition	Des races qui ne doivent pas être vues avant l'examen : ACS
2.1.16	Suppression	Les séminaires nationaux de formation
2.3.8, 4.2.4	Modification	Au lieu de deux, au moins un des examinateurs devraient avoir participé au moins une fois en trois ans au séminaire
2.3.13, 4.2.5	Modification	3 – 10 mois à 4 – 10 mois
2.4.1, 4.1.2, 4.3.1	Modification	La période de formation comme élève-juge commence à partir de la date d'admission approuvée comme élève-juge dans la catégorie
2.4.3, 4.2.5	Modification	Pour un juge déjà accrédité dans au moins deux catégories, le stage n'est plus requis
3.7	Modification	Procédure d'autorisation pour les juges FIFe pour officier lors des expositions non-FIFe
<b>2015 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		
2.1.15	Correction	ACL en ACS (uniquement dans la version française et la version allemande).
2.1.10	Modification	Seuls les chats jugés en présence du juge instructeur peuvent être pris en compte pour le certificat d'élève-juge.
2.1.10	Modification	Les élèves-juges sont responsables d'apporter la version la plus récente du formulaire de certificat d'élève-juge.
2.1.15	Modification	L'étude des races de reconnaissance préliminaire n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée.
2.2.3	Addition	Le séminaire de formation obligatoire pour élèves-juges correspond à 50 chats et ne peut être compté qu'une fois pour des élèves-juges dans leur première catégorie.
2.3.6	Addition	Sessions de l'examen théorique
2.3.8, 2.3.13, 4.2.4, 4.2.5	Suppression	Références à l'article 3.3.b supprimé.
2.3.13, 4.2.5	Addition	Les juges probatoires sont responsables d'apporter la version la plus récente du formulaire de certificat de stage.
3.3.b	Suppression	La présence à un séminaire obligatoire, dont la liste se trouve dans l'article 2.2.3 sera validée une fois tous les 9 ans (après 3 périodes de 3 ans)
<b>2016 Règlement concernant les juges &amp; les élèves-juges</b>		

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
2.1.2	Addition	Le membre de la FIFe auquel l'élève-juge est affilié est entièrement responsable de la conduite de son candidat. Il a le pouvoir d'appliquer des sanctions disciplinaires ou de suspendre l'élève-juge sur une base temporaire ou permanente.
2.1.15	Suppression	L'exception pour SYL (Seychellois Poils Longs): cette race est maintenant considéré comme variétés de BAL (Balinais)
2.2.2	Addition	Dans le cas d'absence de races initialement prévues à participer aux séminaires, le membre FIFe organisateur se doit d'en informer au plus tôt les élèves-juges inscrits
4.2.2	Suppression	"venu d'Europe" dans "avec au moins un juge international de la FIFe venu d'Europe"
Annexe 3	Nouveau	Les catégories pour la formation des juges et les examens de juge

## 5 Règlement concernant l'élevage & l'enregistrement

Numéros d'article ci-dessous indiqués entre parenthèses [ ] renvoient aux numéros des articles avant la réorganisation des règles au 01.01.2011.

Article	État	Notes
<b>2002 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
Tous	Addition	Titres pour les articles, table des matières, corrections des erreurs et des références aux articles. Statuts des modifications. Nouvelle édition.
6 [2.6.3]	Modification	Suppression de la première phrase : Proposition 1 de NRR, 2000
<b>2003 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
5.1.1 [4.4.1]	Addition	Chatons élevés par un membre individuel d'un membre FIFe doivent être d'abord enregistrés auprès de la FIFe
4.3 [4.2.2]	Addition	Modificateur de dilution
5 [4.4.4]	Correction	Références corrigées
9.1 [4.4.5.1]	Modification	Novices évalués par 2 juges de la FIFe
9.2 [4.4.5.2]	Addition	Définition du terme Novice
9.2 [4.4.5.2]	Modification	Changement de n°. art. 4.4.5.2 originaux: 4.4.5.2.1
6 [4.4.7.1]	Addition	MAN avec trois générations de MAN (51, 52, 53, 54) sont enregistrés dans le LO
5.2.1 [5.2]	Addition	Ajouter les titres DSM, JW
Tous	Modification	Recommandations sont maintenant Règles
Appendice I	Addition	Races non-reconnues: standards recommandés
<b>2004 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
6 [2.6.10]	Addition	Restrictions classe Novice KBL/KBS
3.6.2 [2.7.2, 2.7.3]	Addition	Supprimé 2.7.2, ajouté 2.7.3 Maladies Génétiques
9.1.3 [4.4.5.1]	Modification	Suppression de l'âge pour la classe contrôle
8.3 [4.4.6.1]	Addition	Pas de reconnaissance pour Munchkin ni code EMS, ni pour des chats sauvages
[4.4.7.2]	Addition	Code 71 pour ACL/ACS oreilles droites
5.2.2 [5.1]	Modification	Règlement intérieur art. 15 remplacé, DM ajouté
Appendice I	Suppression	Tableau des standards de races non-reconnues
<b>2005 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
Tous	Modification	ORS/ORL changé à OSH/OLH
9.1 [4.4.5.1]	Modification	Ajouté race visée
<b>2006 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
6. [2.6.1]	Addition	Restrictions pour le BEN
6. [2.6.3]	Modification	Changements pour le KOR
6. [2.6.7]	Modification	Ajoutée race visée pour la progéniture SIA/BAL
6. [2.6.11]	Addition	Restrictions sur élevage des BUR
9.1 [4.4.5.1]	Addition	Code EMS DSP non pour le Don Sphynx
10.2 [4.6]	Modification	Art. 4.6.1, 4.6.2, 4.6.3 & 4.6.4 reconnaissance nouvelles races et variétés
Tous	Modification	Remplacé conseil/commission/comité national d'élevage par membre de la FIFe

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

6.1 [4.1]	Correction	Corrigé croisements recommandés pour SYL/SYS maintenant SIA, OSH, BAL, OLH (20.05.06)
<b>2007 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
6.1 [4.1]	Addition	Races sororales peuvent être croisées sans permission, additions de SYL, SYS etc.
5.1.1 [4.4.1]	Addition	Clarification des titres perdus quand un chat n'est pas enregistré dans sa véritable variété
Appendice II	Addition	DSP-PEB règles d'enregistrement exemples concrets d'enregistrement (01.03.07)
<b>2008 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
Tous	Change	Commission des LO maintenant: Commission d'élevage & d'enregistrement
6 [4.4.7.3]	Nouveau	Codes EMS "s" et "y" ne sont pas utilisés pour des chats nus
10.2.3 [4.6.3]	Addition	Procédure de reconnaissance changée, nouveaux titres: PCH, PPR, PIC, PIP
6 [2.6.12]	Nouveau	EUR poils courts, poils longs sont XLH
6 [2.6.13]	Nouveau	Chats avec couleurs/dessins non permis par le standard NFO sont XLH
6 [2.6.3]	Addition	KOR novice seulement de Thaïlande
5.2.1 [5.2]	Addition	Mérite Distingué en Variété – DVM
3.6.3 [2.7.3]	Clarification	Correction pour clarifier quelle partie du texte concerne quelle race (20.02.08)
<b>2009 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
Tous	Addition	Deux pages de plus – numéros des pages de l'état des modifications page 2 corrigés
6 [2.6]	Nouveau	Clarification comment enregistrer tous les chats qui ont des caractéristiques précisément exclues dans le standard
6 [2.6]	Nouveau	FIFe ne reconnaitra pas de MCO, NFO, SIB et TUA en couleurs "points"
6 [2.6.8]	Nouveau	NEM race sororale de SIB
6 [4.4.7]	Transfert	Transfert des races d'article 4.4.7 aux articles 2.6+7.5: 4.4.7.1 (MAN/CYM) maintenant 2.6.14 4.4.7.2 (ACL/ACS) maintenant 2.6.15 4.4.7.3 (SPH) maintenant 2.6.16 4.4.7.3 (DSP/PEB) maintenant 7.5
7.1 [7.3]	Transfert	Tableau 4.1: transféré de 7.3 (maintenant supprimé) – addition des races provisoires
5.1.1 [4.4.1]	Modification	Titres EC/EC corrigés aux SC/SP
9.1.2 [4.4.5.1]	Correction	Description de Classe Contrôle corrigée et clarification des qualifications pour les races non-reconnues
9.2, [4.4.5.2, 4.4.5.4]	Correction	Addition de "I"
8 [4.4.6]	Correction	Codes de Bombay et Pixiebob
6 [4.4.7]	Transfert	Aux articles 2.6 et 7.5
10.2.1 [4.6.1]	Modification	"Présentation" à la place de "Reconnaissance"
10.2.3 [4.6.3]	Addition	Nouvelles demandes pour la reconnaissance complète des races préliminaires (rapport de santé & parrain)
10.2.3 [4.6.3]	Suppression et addition	Règle des expositions pour des races préliminaires et référence à l'article 5.5.3 du Règlement des expositions
10.2.3 [4.6.3]	Addition	Nouvelles demandes pour la reconnaissance complète des races préliminaires (au moins 15 titres PIC/PIP)
10.3 [4.6.4]	Addition	Des demandes pour reconnaissance complète des races préliminaires (rapport de santé)
5.2.1 [5.2]	Modification, addition et clarification	"Européen" en "Suprême" et "EC/EP" en "SC/SP", addition où et comment indiquer tous les titres, incl. WW, SW et titres préliminaires
7 [7]	Correction	Suppression d'information superflue
[7.3]	Transfert	Art. 7.3 (maintenant supprimé): au tableau 4.1
6.6.2 [7.5]	Transfert	Art. 7.5: de l' 4.4.7, supprimé
Appendice III	Nouveau	Race préliminaire "NEM"
<b>2010 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
État des Mod.	Modification	Numéros des articles au lieu des numéros des pages

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

6 [2.6]	Réorganisa-tion	Renumérotation des sous-articles de l'article 2.6 par ordre alphabétique des codes EMS
6 [2.6.12]	Nouveau	Le Ragdoll n'est pas reconnu dans d'autres variétés que pointed siamois aux yeux bleus
3.6.2 [2.7.3]	Addition	Aucune reconnaissance de nouvelles races avec caractéristiques spécifiées
4.1 [4.2]	Addition	Définition du registre et du pedigree
4.2 [4.2.1]	Addition	Le code d'identification des deux parents est requis et doit figurer dans le pedigree
4.5 [4.2.4]	Nouveau	Information minimale requise dans un pedigree
4.6.2 [4.3.2]	Modification	Reformulation des besoins sur l'importation d'un pedigree provenant d'une organisation non-FIFe
5.1.3 [4.4.3]	Modification	Le code ISO 3166-1 alpha-2 international du pays doit figurer comme partie du numéro d'enregistrement
9.1 [4.4.5.1]	Addition	Exigences et enregistrement pour des croisements inter-races
9.2.3 [4.4.5.4]	Transfert	Contenu transféré vers l'article 4.4.5.1
8.2 [4.4.5.5]	Nouveau	Progéniture des chats enregistrés dans le RIEX sous race non-reconnue avec abréviation préalable
8.1 [4.4.6]	Addition	Sur la liste: RGM non pour RagaMuffin
8.1 [4.4.6]	Addition	Exigences et enregistrement pour l'élevage des races non reconnues avec abréviations préalables
8.4 [4.4.6.2]	Nouveau	Règle pour le Scottish Fold
10.3 [4.6.4]	Addition	Inclusion des protocoles relevant des commissions dans la demande de reconnaissance
Appendice I	Nouveau	Tests génétiques recommandés avant l'élevage
<b>2011 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
Tous	Réorganisation	Réorganisation en une nouvelle division de chapitres et corrections grammaticales
3.4 [2.4]	Suppression	Date de la mise en place de la règle de la puce d'identification (01.01.2007)
3.4 [2.4]	Correction	"devrait" devient "doit" dans la version anglaise, conformément à la version allemande et à la version française
3.5 [2.5]	Addition	Restrictions nationales concernant les chats non autorisés pour l'élevage
3.6.2 [2.7.3]	Addition	Pseudo-achondroplasie
3.6.2 [2.7.3]	Addition	Aucune nouvelle race de chats nus
4.1/4.2 [4.2.1/4.2]	Transfert	Partie de l'article 4.2 transférée à 4.1
4.1 [4.2.1]	Addition	Pas d'obligation de code d'identification pour les parents d'un chat importé d'une organisation non FIFe
4.5 [4.2.4]	Addition	Obligation d'émettre des pedigrees uniquement aux membres individuels
4.5 [4.2.4]	Addition	Phénotype et nom de l'éleveur dans le pedigree
4.6.1 [4.3.1]	Addition	Fautes et violations du règlement E&E doivent être corrigées
4.6.1 [4.3.1]	Addition	Définition d'un transfert
4.6.2 [4.3.2]	Addition	Fautes et violations du Règlement E&E doivent être corrigées
4.6.2 [4.3.2]	Addition	Chat ne doit pas être déclassé du LO au RIEX lorsque les exigences pour l'enregistrement au LO sont remplies. Ne doit pas être promu du RIEX au LO lorsque les exigences pour LO ne sont pas remplies
5 [4.4.4]	Suppression	Enregistrement national
5.1.1 [4.4.1]	Clarification	Formulation pour génotype/phénotype identique au Règlement des expositions
5.2.2 [5.2]	Addition	Nouveau titre – National winner
6.1.2 [2.6]	Modification+addition	Modifications et corrections concernant des couleurs et des dessins exclus. Nouveaux sous-articles pour JBT, MCO, TUA; tous les sous-articles suivent toujours l'ordre des codes EMS des races. Clarification du terme race d'origine.
6 [7.2]	Transfert	Le DSP transféré des races de reconnaissance préliminaire aux races reconnues
6 [2.6.14]	Suppression	Restrictions obsolètes pour SIA/BAL
6.1 [4.1]	Suppression	dans tableau: colonne Croisement recommandé
8.4 [4.4.6.2]	Modification	Enregistrement de SFL non et SFS non

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

9.1.1 [4.4.5.1]	Clarification	Règles pour croisement inter-races non applicable pour les races sororales
9.1.2 [4.4.5.1]	Clarification	Procédure d'enregistrement XLH/XSH avec une race visée
9.1.3 [4.4.5.1]	Clarification	Procédure de réenregistrement dans la race visée
9.2.2 [4.4.5.2]	Modification	Enregistrement de novices comme XLH/XSH
9.2.3 [4.4.5.2]	Modification	Enregistrement de novices comme XLH/XSH avec une race visée
5.3.1	Addition	Tous les titres FIFe sont uniquement disponibles pour les chats enregistrés auprès de la FIFe (01.06.11)
5.3.1	Addition	Tous les titres d'exposition FIFe doivent être uniquement indiqués par leurs abréviations, sauf le titre WW (01.06.11)
<b>2012 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
3.5	Modification	Test obligatoire pour les chats blancs
3.5	Modification	Pas de reproduction avec des chats atteints d'osteocondrodysplasie (correction de cohérence)
3.6.1	Addition	Examens de santé et nouvelle annexe
3.6.2	Suppression	Texte sur la recherche médicale
4.1	Transfert	Article déplacé de l'article 6 dans le Règlement des noms d'affixes
4.2	Clarification	Enregistrement LO uniquement pour races de pleine reconnaissance, demandes supplémentaires dans art. 4.5
5.1.1	Addition	Les éleveurs doivent avoir un nom d'affixe FIFe
5.1.2.3	Nouveau	Nouveaux codes pour l'enregistrement du génotype pour ambre : dt (d) & et (e)
5.2	Transfert	Au nouvel article 5.3
5.2	Nouveau	Règlement des noms d'affixe inséré en tant qu'article 5.2 avec sous-articles ; les sous-articles suivants renumérotés
5.2.6	Clarification	Conditions de suppression d'un nom d'affixe
6.1.1	Clarification	Définition des races sororales
6.1.2	Nouveau	Définition d'élevage pur
6.4	Modification	Référence à SFL non et SFS non changement osteochondrodysplasie
6.5	Addition	Test ADN pour BUR concernant GM2
6.15	Addition	Test ADN pour NFO concernant GSD IV
6.17	Transfert	De l'article 7.1: PEB pleinement reconnu. Les sous-articles suivants renumérotés
7	Addition	Description de la procédure si une race préliminairement reconnue n'est pas pleinement reconnue
7.1	Transfert	À l'article 6.17: PEB pleinement reconnu
8.1	Modification	Responsabilité de maintien de la liste des abréviations des races non reconnues au comité
8.1	Suppression	PBL et PBS non, SFL et SFS non supprimés de la liste des abréviations préliminaires pour des races non reconnues
8.2, 9.1.1	Addition	Permission à un programme d'élevage possible pour une période plus longue
8.2	Modification	Modification de la rubrique de l'article
8.2	Transfert	Partie de l'article déplacée de l'article 8.1
8.4	Modification	Référence aux SFL non et SFS non changée pour osteochondrodysplasie et nouveau texte inséré
9.2.1	Addition	Référence au chapitre 6 pour novices
10.2.2	Suppression	Note concernant 2e exigence, 2e trait
10.2.2, 10.2.3	Addition	Conditions de reconnaissance d'une nouvelle variété/race
Annexe I	Modification	Dégénérescence de la rétine II (CEP290/rdAc-PRA)
Annexe I	Addition	Frottis buccaux
Annexe II	Nouveau	Examens de santé obligatoires et recommandés
<b>2013 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
2.3.3	Clarification	Spécifications des vaccins
3.5, 3.6	Renumérotation	De l'article 3.5 a 3.6 De l'article 3.6 a 3.5
3.5.1	Addition	Registration et publication des résultats des tests
3.6	Addition	Seulement des restrictions sanitaires supplémentaires au niveau national sont permit pour interdire des chats pour l'élevage
3.6	Clarification	Une copie de la condition de l'article 3.1 est insérée pour des chats interdits pour l'élevage

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

3.6.1	Nouveau	Chats “sauvages” ou nouvelles races de chats issues de chats “sauvages”
3.6.1	Transfert	Article 8.3 transféré a l’article 3.6.1
3.6.1	Addition	Référence à l’article 13.1 du Règlement Intérieur
3.6.1	Nouveau	Chats atteints de (pseudo-)achondroplasie ou d’ostéochondrodysplasie
3.6.2	Transfert	Des parts des articles 8.3 et 8.4 a l’article 3.6.2
4.5	Addition	Les informations disponibles doivent être inscrites sur le pedigree
4.6.1, 4.6.2, 5.1.1, 5.1.3, 9.1.1, 9.1.3, 10.2	Modification	Registre “LO ou RIEX” remplacé par “livre pedigree”
5.2.2	Suppression	Des codes ISO des pays pour les affixes
5.2.2	Addition	Restrictions pour le nom d’affiche
5.2.3	Clarification	Clarification et transfert des phrases des autres articles
5.3.1	Addition	Titres FIFe sont disponibles aussi pour des chats de maison des membres individuels
6.5	Addition	BUR – novices ne sont pas acceptés pour l’élevage
6.5	Addition	BUR – de la race d’origine
6.5	Modification	BUR – phrase sur certificat vétérinaire et résultats des tests remplacé par une référence à l’article 3.5.1
6.6	Modification	DSP – des conditions pour la registration
6.10	Modification	KOR – phrase sur certificat vétérinaire et résultats des tests remplacé par une référence à l’article 3.5.1
6.10	Addition	KOR – de la race d’origine
6.11	Clarification	MAN/CYM – addition de CYM
6.15	Modification	NFO – phrase sur certificat vétérinaire et résultats des tests remplacé par une référence à l’article 3.5.1
6.17	Modification	PEB – des conditions pour la registration
6.19	Clarification	RUS – de la race d’origine
6.20	Addition	Du SYL et SYS
6.25	Nouveau	TUV
7.1	Nouveau	SIN (Singapura) – race préliminairement reconnue
7.2	Nouveau	SIN – registration des variétés exclues dans le standard
8.3, 8.4	Transfert	Des articles 3.6.1 et 3.6.2
9.2.1	Addition	Novices: BUR
10.2.2, 10.2.3	Addition	Présentation a un événement FIFe
10.2.3	Addition	Peuvent être élevé pas un adhérent FIFe
<b>2014 Règlement concernant l’élevage &amp; l’enregistrement</b>		
All	Modification	“Variété de couleur” remplacé par “variété”
3.1	Transfert	Transfert aux articles 3.6 et 3.6.3
3.6	Addition	Addition, transfert de l’article 3.1 et partiellement transféré à l’article 3.6.3
3.6.3	Clarification	Exemples and clarification de l’utilisation de ces chats
3.6.4	Nouveau / Transfert	Nouvel article séparé pour les chats blancs; partiellement transféré de l’article 3.6
5.1.1	Addition	Pedigree doit être émis pour les chatons nés dans la FIFe.
5.1.1	Addition	Changement d’un code EMS déjà enregistré
5.1.1	Addition	Addition par suite des changements dans le règlement des expositions
5.3.1	Addition	Tous les certificats pour un titre de CH/PR, IC/IP, GIC/GIP, SC/SP doivent être obtenus dans la même variété (code EMS) / groupe.
6.1, 6.4	Modification	“British” remplacé par “British poils courts”
6.4	Addition	Comment enregistrer les chats shaded (11) et shell (12) pour les British poils courts (BRI)
6.17	Modification	Peterbald brush (PEB * 83) est une variété reconnue
7.1	Nouveau	LaPerm Poils longs et poils courts (LPL/LPS) sont des races de reconnaissance préliminaire
7.2	Nouveau	Règles pour LaPerm poils longs/poils courts (LPL/LPS)
7.3	Transfert	Singapura (SIN) de l’article 7.2
8.1	Suppression	LPL non et LPS non

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

8.1	Suppression	Abréviation préalable pour les races non-reconnues Ceylon (CEY non), California Spangled (CLS non) et Sterling (STE non)
8.1	Addition	Abréviation préalable pour la race non reconnue Mekong Bobtail (MBT non)
8.1	Modification	Abréviations préalables pour les races non reconnues Asian poils longs (ASL non) et Asian poils courts (ASS non) changées pour ALH non et ASH non
9.1.3	Modification	Dans 1a) - Âge minimum changé de 3 mois à 4 mois
10.1	Modification	Définition d'une variété
10.2.1	Modification	Le titre de l'article comprenant "Exposition de présentation"
10.2.1	Transfert	Conditions identiques des articles 10.2.2 et 10.2.3 à 10.2.1
10.2.1	Addition	Documents pertinents aux commissions 2 mois avant les expositions de présentation
10.2.1	Modification	Conditions pour la présence des membres de la commission aux expositions de présentation
10.2.1	Modification	Âge minimum des chats présents aux expositions de présentation est changé de 6 mois à 4 mois
10.2.3	Modification	Conditions pour les générations antérieures au chat concerné
Annexe I	Addition	L'hypokaliémie (BHK): BML, BUR, SIN
Annexe I	Addition	Pour le défaut de pyruvate kinase (PK): LPL, LPS, SIN
<b>10.2014 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
6.1	Transfert	Singapura (SIN) de l'article 7.1
6.22 – 6.25	Renumérotation	6.23 – 6.26
6.22	Transfert	Singapura (SIN) de l'article 7.2
7.1	Transfert	Singapura (SIN) à l'article 6.1
7.2	Transfert	Singapura (SIN) à l'article 6.22
<b>2015 Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
4.5	Modification + Addition	Les informations sur les ancêtres
4.5	Suppression	Exigence d'inclusion les numéros d'enregistrement d'origine complets des arrière-arrière-grands-parents
4.6.1	Suppression	Déclaration de confirmation de transfert
6.1	Nouveau	BLH non est une race sororale de BRI
6.4	Suppression	BRI: pas de reconnaissance de poils longs
6.4	Addition	BLH non (British poils longs)
6.6	Modification	DSP: régistration de tabby, silver et golden
6.17	Modification	PEB: régistration de tabby, silver et golden
7.1	Transfert	SRL, SRS et THA de l'article 8.1
7.3	Nouveau	Règles pour Rex Selkirk poils longs / poils courts (SRL/SRS)
7.4	Nouveau	Règles pour Thaï (THA)
8.1	Nouveau	BLH non (British poils longs)
8.1	Transfert	SRL, SRS et THA à l'article 7.1
8.3	Nouveau	Règles pour British poils longs (BLH non)
9.1.3.1.b, 9.1.3.2.a, 9.2.3.b	Suppression	Le mot "internationaux" dans "deux juges internationaux FIFe" (aussi les juges non-européens FIFe peuvent juger ces classes)
9.1.3.1.b, 9.1.3.2.a, 9.2.3.b	Addition	Conformément à l'article 5.4 du Règlement des expositions
9.2.1	Correction	Addition de KOR (conformément à l'article 6.10)
9.2.1	Addition	Thaï (THA)
10	Transfert	Anciennes règles applicable au LPL/LPS à l'annexe III.1
10	Modification	Procédure de la reconnaissance des nouvelles races
11	Transfert + Modification	Procédure de la reconnaissance des nouvelles variétés (anciennement dans le chapitre 10)
Annexe I	Addition	La néphropathie polykystique (PKD1/AD-PKD) : SRL, SRS, BLH non
Annexe II	Addition	Électrocardiogramme ou examen ultrasonique pour cardiopathie: SRL, SRS, BLH non
Annexe III.1	Transfert	Règles applicable à LPL/LPS anciennement dans le chapitre 10
Annexe III.2	Nouveau	Exceptions au règles du chapitre 10 applicable aux races de reconnaissance préliminaire par 01.01.2015 (SRL/SRS, THA)

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

<b>10.2015</b>		
<b>Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
6.1	Transfert	LaPerm poils longs/courts (LPL/LPS) de § 7.1
6.11 – 6.26	Re-numérotation	6.12 – 6.27
6.11	Transfert	LaPerm poils longs/courts (LPL/LPS) de § 7.2
7.1	Transfert	LaPerm poils longs/courts (LPL/LPS) à § 6.1
7.2	Transfert	LaPerm poils longs/courts (LPL/LPS) à § 6.11
7.3 – 7.4	Re-numérotation	7.2 – 7.3
Annexe III.1	Suppression	Règles concernant la pleine reconnaissance LPL/LPS
<b>2016</b>		
<b>Règlement concernant l'élevage &amp; l'enregistrement</b>		
Tous	Suppression	Toutes les occurrences de SYL/SYS (Seychellois poils longs / poils courts) puisque ces races sont considérés comme des variétés de BAL / SIA
Tous	Modification	Toutes les occurrences de BLH non à BLH depuis cette race a obtenu la reconnaissance provisoire
Tous	Modification	Code EMS pour British Poils Courts de BRI à BSH
3.1	Clarification	Tous les chats peuvent être utilisés pour l'élevage sauf restriction par le règlement d'élevage et d'enregistrement ou les lois nationales relatives à la santé
3.2	Addition	Un mâle d'élevage ne peut pas être utilisé pour des accouplements, qui se traduiront par des chatons non enregistrés
3.6	Addition	Il n'est pas permis d'exclure les chats à la reproduction sur le seul prétexte qu'ils n'ont obtenu aucune qualification aux expositions
4.3	Addition	Lorsque des chats ont remplis tous les exigences d'enregistrement au LO selon § 4.2, il n'est pas permis de les enregistrer (ou de les rétrograder au) RIEX sur le seul prétexte qu'ils obtenu aucune qualification aux expositions
5.3	Addition	Nouveaux titres Winner Shows
6.4	Suppression	BRI: comment d'enregistrer des chats poils longs
6.4	Suppression	BRI: croisement avec BLH sans autorisation, car avec des races reconnues préliminaires ne nécessite pas d'autorisation
7.2 – 7.3	Re-numérotation	7.3 – 7.4
7.1	Transfert	Reconnaissance provisoire du BLH de § 8.1
7.2	Transfert	Règles concernant la reconnaissance provisoire du BLH de § 8.1
7.2	Addition	BLH: règles pour registration de chats "tipped" (shaded et shell)
8.1	Transfert	Reconnaissance provisoire du BLH à § 7.1
8.3	Transfert	Règles concernant la reconnaissance provisoire du BLH à § 7.2
9.1.3	Clarification	Lorsque réenregistrement d'un chat dans la race visée, le chat reste dans le registre de RIEX (et ne peut jamais être réenregistré dans le registre LO)
9.1.4	Nouveau	Codes EMS spéciales pour l'enregistrement en cas de races en développement
9.2.2, 9.2.3	Modification	Règles d'enregistrement pour les novices
10.2.3, 10.2.5, 11.2.5	Addition	Les informations nécessaires ainsi que la documentation doivent être régulièrement adressées aux commissions. Toutes les informations et documentation requises doivent être adressées au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier afin de transmettre la proposition à l'Assemblée générale de la même année.
10.2.4	Modification	Au moins 15 des chats doivent avoir un titre PIC/PIP enregistré

## 6 Le système EMS

Race	État	Notes
<b>2011</b>		
<b>Le système EMS</b>		
Page 7	Addition	Lignes directrices pour l'utilisation du système EMS de la FIFe
MCO/NFO/SIB/TUA	Correction	Ajout dans la description: n 03: "bicolore" ay 02 11 / ay 02 12: "golden"
NEM	Transfert	De races de reconnaissance provisoire à races de reconnaissance complète (dans la catégorie II)
EUR	Correction	Pas de code des yeux excepté pour blanc (w), van (01) et arlequin (02)



## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Race	État	Notes
DSP	Transfert	De races de reconnaissance provisoire à races de reconnaissance complète (dans la catégorie III)
<b>2012</b>		<b>Le système EMS</b>
SFL non/ SFS non	Suppression	Les codes EMS pour Scottish Fold et – en conséquence – suppression du code EMS 73 (oreilles pliées)
Voir remarque	Addition	Les codes couleur des yeux pour les chat blancs (“w”) et les variétés van (“01”) / arlequin (“02”) non-pointed pour les races ACL/ACS, MCO, NFO, SIB, TUA, CRX, DRX, GRX, JBT, KBL/KBS, MAN/CYM, SPH, DSP, PEB
NFO	Addition	Les codes EMS “dt (d)” – rouge basé sur d’ambre – et “et (e)” – crème basé sur d’ambre – uniquement pour des fins d’enregistrement
TUV	Correction	Clarification comment les variétés solides et agoutis de la même couleur sont jugées
BML	Addition	Reconnaissance des variétés golden (“y”) dans les deux groupes de couleurs en vigueur
BRI	Addition	Reconnaissance des variétés canelle et faon (“o”, “p”, “q” et “r”)
PEB	Transfert	De races de reconnaissance provisoire à races de reconnaissance complète (dans la catégorie IV)
PEB	Correction	Code couleur des yeux pour les variétés pointed avec blanc
–	Modification	Nouveau chapitre “Codes EMS et la description complète” qui liste par ordre alphabétique les codes EMS et leur descriptions complètes pour les variétés reconnues dans les races reconnues (maintenant qu’une seule fois dans ce document au lieu d’une liste des codes EMS applicables avec des descriptions complètes par race).
<b>2013</b>		<b>Le système EMS</b>
SIN	Transfert	Singapura (SIN) : de races non reconnues à races de reconnaissance provisoire (dans le catégorie III)
DSP/PEB	Modification	Code EMS “br” (brush) changé en 83
DSP/PEB	Nouveau	Codes EMS pour poils longs (81) et poils courts (82)
BML	Correction	Faute de frappe en codes rs 11 31 et ry 11 31
KBL/KBS	Correction	Ajout des codes EMS manquant pour les variétés ticked (25)
<b>2014</b>		<b>Le système EMS</b>
tous	Correction	Le mot “rouge” changé au “roux”
BRI	Modification	Nom de la race de “Brit” à “British Poils Courts”
LPL/LPS	Transfert	LaPerm Poils Longs et LaPerm Poils Courts: de race non-reconnue à race de reconnaissance provisoire (en catégorie II)
CEY / CLS / STE non	Suppression	Codes EMS préliminaires pour les races non-reconnues Ceylon, California Spangled et Sterling
ALH non ASH non	Modification	Codes EMS préliminaires pour les races non-reconnues Asian Poils Longs / Poils Courts changés à ALH non / ASH non
MBT non	Addition	Code EMS préliminaire pour la race Mekong Bobtail
BRI	Modification	Code EMS 12 (shell) n’est plus applicable à British poils courts: toujours appliquer le code EMS 11 avec la description “tipped” pour les chats tipped, peu importe si le chat est shaded ou shell
LPL/LPS	Nouveau	Code EMS 84 pour les variétés de fourrure droite non-reconnues
BRI	Nouveau	Reconnaissance des variétés supplémentaires pointed pour le British Poils Courts
BAL/SIA	Nouveau	BAL w 67 et OLH w 61 sont jugés ensemble dans la même classe
BAL/SIA	Nouveau	SIA w 67 et OSH w 61 sont jugés ensemble dans la même classe
OLH/OSH	Nouveau	Reconnaissance des variétés OLH/OSH w 61, OLH/OSH w 63, OLH/OSH w 64
OLH/OSH	Nouveau	Remarques pour la couleur des yeux
OLH/OSH	Nouveau	OLH w 61 et BAL w 67 sont jugés ensemble dans la même classe
OLH/OSH	Nouveau	OSH w 61 et SIA w 67 sont jugés ensemble dans la même classe
PEB	Nouveau	Reconnaissance de la variété de fourrure “brush” (code EMS 83)
PEB	Nouveau	Les variétés sans poil et brush de la même couleur sont jugés ensemble dans la même classe
<b>10.2014</b>		<b>Le système EMS</b>
SIN	Transfert	Singapura de race en reconnaissance préliminaire à pleine reconnaissance (catégorie III)

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

2015		Le système EMS
SRL/SRS	Transfert	Rex Selkirk de race non-reconnue à race en reconnaissance préliminaire (catégorie II)
THA	Transfert	Thai de race non-reconnue à race en reconnaissance préliminaire (catégorie IV)
BLH non	Nouveau	Code EMS préliminaire pour la race non-reconnue British Poils Longs (race sororale de BRI - British Poils Courts)
-	Correction	Descriptions de couleurs des yeux maintenant conformément à la Partie générale des standards
NFO	Correction	Pas d'espace entre les codes de couleur pour silver et ambre du Chat des Bois Norvégiens
BRI	Addition	Reconnaissance des variétés tiquetées (code 25) pour toutes les variétés tabby et pour les bicolore noir/bleu golden tabby
PEB	Addition	Silver (s), golden (y) et dessins tabby spécifiés (11, 12, 22-25) pour les variétés brush
PEB	Correction	Addition du code 61 pour des yeux bleus pour blanc (w) et pour les variétés van (01) et arlequin (02)
10.2015		Le système EMS
LPL/LPS	Transfert	LaPerm de race en reconnaissance préliminaire à pleine reconnaissance
2016		Le système EMS
SYL/SYS	Suppression	Codes EMS pour Seychellois: cette race est maintenant considéré comme variétés de BAL/SIA
-	Suppression	Division de catégories
BRI	Modification	Code EMS pour British Poils Courts modifié de BRI à BSH
BLH	Transfert	British Poils Longs de race non-reconnue à race en reconnaissance préliminaire
BAL/SIA	Addition	Balinais/Siamois avec blanc (BAL/SIA * 01/02/03)

## 7 Règlement des Conseils de Race

Article	État	Notes
2011		Règlement des Conseils de Race
All	Réorganisation	Réorganisation en nouveaux chapitres et corrections des erreurs grammaticales
1	Addition	Organe consultatif, questions de santé et Administrateur des Conseils de race
2.4	Modification	Cette exigence est maintenant un choix entre deux possibilités
2	Addition	Le Membre national de la FIFe peut accorder des exceptions
2	Modification	Les candidatures pour devenir membre d'un Conseil de race doivent être envoyées au membre national, et non pas au secrétaire général
2	Modification	Les additions aux listes des membres sont faites par l'administrateur des Conseils de la Race et non pas par le secrétaire général
3	Addition	Exigence pour inclusion dans la liste des membres
4	Addition	La responsabilité du membre national de la FIFe
5	Addition	La fonction d'Administrateur des Conseils de race
6.1	Suppression	Un secrétaire de Conseil de race ne peut être membre /tenir cette fonction que dans un seul Conseil à la fois
6.1	Addition	Un secrétaire de Conseil de race est élu pour 3 ans
6.1	Modification	Un candidat doit soumettre sa demande à l'Administrateur des Conseils de race avant le 31 d'octobre (et non plus avant le 1 août au secrétaire général).
6.2	Modification	Élection en novembre ou décembre
6.2	Modification	Les élections sont faites par bulletins électroniques et doivent être renvoyées à l'Administrateur des Conseils de la Race
6.2	Modification	De "1 août" à "31 octobre"
6.2	Suppression	Réélection sous trois semaines
6.3	Addition	Responsabilité de l'administrateur des Conseils de race
8.1	Modification	8 membres nationaux FIFe différents (précédemment 6)
8.1	Addition	Des exceptions peuvent être accordées par le comité
8.2.1	Suppression	Fin octobre
8.2.2	Addition	Conseils/opinion des commissions concernées

## Statuts & Règlements de la FIFe – Historique des modifications

Article	État	Notes
8.3.3	Addition	50% des membres d'un Conseil de race doivent participer au vote
8.3	Addition	Résultats du scrutin
8.3	Addition	L'administrateur des Conseils de race transmet les propositions aux commissions
9	Addition	Évaluation des propositions
<b>2012 – 2014</b>		<b>Règlement des Conseils de Race</b>
-	-	Aucune modification
<b>2015</b>		<b>Règlement des Conseils de Race</b>
2	Addition	Exceptions pour les conseils de race concernant les races qui ne sont pas pleinement reconnues
<b>2016</b>		<b>Règlement des Conseils de Race</b>
-	-	Aucune modification